



JE FAIS MA DEMANDE DE BOURSES DE COLLEGE

Du 1er septembre 2020 au 15 octobre 2020

Aucune demande après cette date ne pourra être traitée.



- Le demandeur de la bourse est la personne assumant la charge effective et permanente de l'élève
- Le demandeur de la bourse est détenteur du compte bancaire sur lequel la bourse est versée
- Le demandeur doit justifier fiscalement la charge de l'enfant. A défaut la demande est refusée
- En cas de résidence alternée, les parents doivent s'entendre pour déterminer quel est celui qui effectue la demande de bourse.

La demande se fait via le portail des Téléservices, cliquez sur cette adresse : <https://teleservices.ac-lyon.fr/ts>

NB : suite à un dysfonctionnement, la connexion par France Connect ne permet pas de finaliser votre demande, utilisez le portail des Téléservices.

Saisissez votre identifiant et mot de passe qui vous ont été fournis par l'établissement en début d'année pour les nouveaux élèves. Pour les élèves déjà présents dans l'établissement l'année dernière, les codes sont les mêmes que l'année dernière.

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant
pierre.dupont

vous mot de passe
.....

VALIDER

identifiant oublié ? →

mot de passe oublié ? →

Si vous vous connectez pour la première fois, vous devez personnaliser votre mot de passe.

Saisissez le mot de passe fourni par le collège

Saisissez 2 fois le mot de passe de votre choix



MOT DE PASSE EXPIRE

Modifiez votre mot de passe

Votre mot de passe a expiré. Afin de pouvoir accéder à votre espace, vous devez le modifier.

Votre mot de passe

vous mot de passe actuel*

vous nouveau mot de passe*

(8 caractères minimum, 14 caractères maximum, chiffres ET lettres obligatoires)

... confirmation du nouveau mot de passe*

*Champ obligatoire

ANNULER

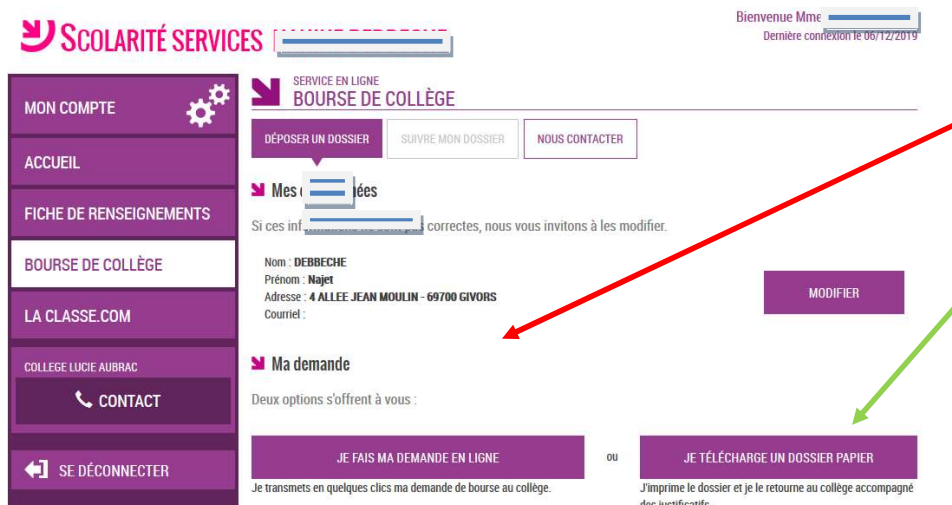
VALIDER

L'écran d'accueil me permet de :

- vérifier et/ou modifier les informations connues de l'établissement par l'accès à la **Fiche de renseignements**
- faire ma demande de bourse



JE FAIS MA DEMANDE DE BOURSE

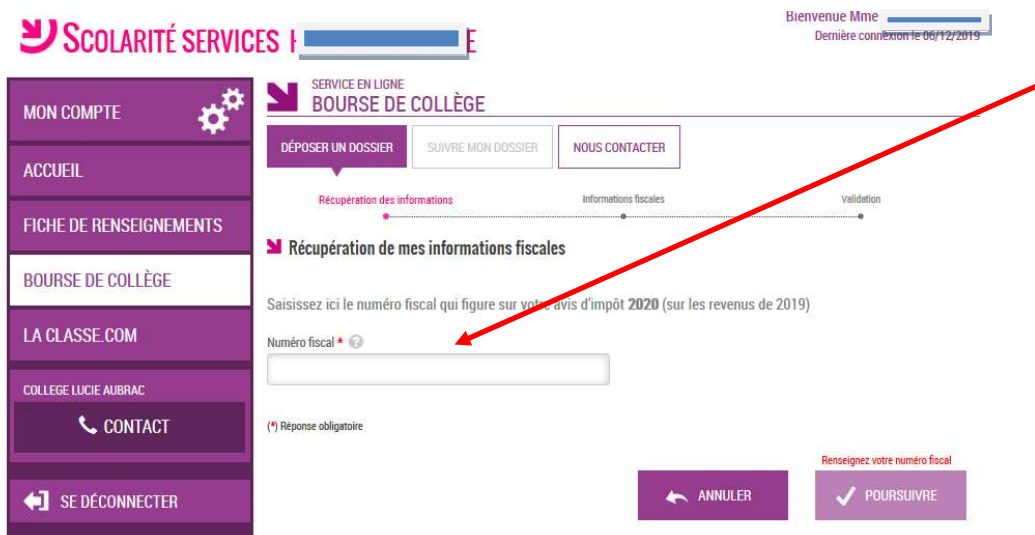


Je lance la procédure de saisie de ma demande en ligne.

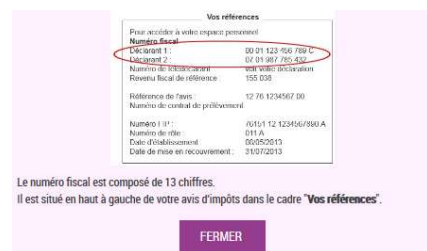
La procédure de dossier papier est réservée **UNIQUEMENT** à certains dossiers : problèmes de récupération des données fiscales, arrivée sur le territoire depuis moins de 180 jours...



C'est parti, en quelques clics, ma demande est finalisée :



Je saisi mon numéro fiscal qui se trouve sur mon avis d'imposition 2020



MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

BOURSE DE COLLÈGE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES

SERVICE EN LIGNE BOURSE DE COLLÈGE

DÉPOSER UN DOSSIER | SUIVRE MON DOSSIER | NOUS CONTACTER

Vos informations fiscales

Nous venons de recueillir ces informations auprès de l'administration fiscale :

Avis d'imposition 2015 sur les revenus de 2014

Revenu fiscal de référence	21345 €
Situation familiale	Marie
Nombre total de personnes à charge	2

A la suite de la récupération des données auprès des services des impôts, et en fonction des informations recueillies, des questions vous sont posées afin de permettre l'instruction de la demande.

Les questions seront ciblées en fonction des données récupérées.

Il peut vous être demandé de préciser parmi les personnes à charge :

- le nombre d'enfants mineurs ou handicapés en résidence exclusive
- le nombre d'enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée
- le nombre d'enfants majeurs célibataires à charge

Si vous avez mentionné des enfants en résidence alternée, il vous est demandé si l'élève concerné par la bourse est lui même en résidence alternée.

Selon la situation familiale récupérée auprès de la DGFIP, il vous est demandé si vous vivez en concubinage.

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

BOURSE DE COLLÈGE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES

SERVICE EN LIGNE BOURSE DE COLLÈGE

DÉPOSER UN DOSSIER | SUIVRE MON DOSSIER | NOUS CONTACTER

Vos informations fiscales

Nous venons de recueillir ces informations auprès de l'administration fiscale :

Avis d'imposition 2015 sur les revenus de 2014

Revenu fiscal de référence	21345 €
Situation familiale	Marie
Nombre total de personnes à charge	2

Vivez-vous en concubinage ?

Nombre d'enfants mineurs en résidence exclusive

Nombre d'enfants mineurs en résidence alternée

L'enfant pour lequel vous demandez la bourse est-il en résidence alternée ?

Nombre d'enfants majeurs célibataires à charge

Si vous avez d'autres enfants dans le collège, un écran vous informe que leur demande sera automatiquement générée. Si vos autres enfants ne sont pas pris en compte, merci de contacter le secrétariat du collège qui mettra vos informations à jour.

Lorsque vous cliquez sur le bouton Terminer, un écran vous informe de l'estimation de votre droit à la bourse et vous rappelle l'adresse mail sur laquelle votre accusé de réception vous est transmis.

Le service des bourses du collège, va traiter votre demande et vous recevrez, par mail, sous 3 ou 4 jours, une notification d'attribution ou de refus de bourses.

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez nous contacter par mail :

intendant.0691483m@ac-lyon.fr

ou par téléphone au

04 78 73 72 86 de 9h00 à 12h30.

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BOURSE DE COLLÈGE

FOLIOS

COLLÈGE

CONTACT

SERVICE EN LIGNE BOURSE DE COLLÈGE

DÉPOSER UN DOSSIER | SUIVRE MON DOSSIER

Autres enfants

Votre demande de bourse va s'appliquer à tous vos autres enfants scolarisés dans ce collège (liste ci-dessous) :

[nom] [adresse]

Si, pour un ou plusieurs de vos enfants, vous ne souhaitez pas présenter de demande de bourse, vous devez retirer la marque en cliquant dans la case à gauche de chaque enfant concerné. Vous ne pourrez plus déposer pour les enfants non cochés une demande de bourse en ligne ultérieurement.

ANNULER | TERMINER

MON COMPTE

ACCUEIL

BOURSE DE COLLÈGE

COLLÈGE LA RIBEYRE

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE BOURSE DE COLLÈGE

DÉPOSER UN DOSSIER | SUIVRE MON DOSSIER | NOUS CONTACTER

Estimation de votre droit à bourse

Compte tenu des informations ci-dessus et sous réserve de l'acceptation de votre dossier, le montant de la bourse qui pourrait vous être attribuée serait de 256 € pour l'année scolaire 2016-2017.

Dossier déposé

Votre dossier dématérialisé est déposé.

Vous allez recevoir un accusé d'enregistrement à l'adresse m[nom]@free.fr.